



COUPE D'ENCOURAGEMENT CREDIT MUTUEL U15F à 8



Antenne de Strasbourg / Quarts de finale

Le 6 Avril à 18H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique.

Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 35 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Drulingen/Espoir2016	Kilstett/Edelill 1	
2	Marmoutier/Emme 1	Schiltigheim S.C. 1	
3	Strg Pierrots Vauban 1	Strg A.S. 1	
4	Mussig A.S. 1	Erstein A.S. 1	
	Demi-finales		
A	Vainqueur 2	Vainqueur 3	
B	Vainqueur 4	Vainqueur 1	